



**INTERCAMBIOS
FRANCE ESPAGNE**

L'EPAGNE et L'ESPAGNOL SUR MESURE
SEJOURS CULTURELS ET LINGUISTIQUES
RECHERCHE CORRESPONDANT * RECHERCHE HEBERGEMENT FAMILIAL

Fiche d'inscription au Module « ACCUEILLIR »

CONDITIONS D'ORGANISATION & REGLEMENTS

OBJECTIF :

Faire partager l'enrichissement personnel et le plaisir que procure l'échange culturel et linguistique entre la France et l'Espagne.

BUT DU PROGRAMME :

« FAMILLE FRANCAISE D'ACCUEIL »

Permettre à des Espagnols, de tous âges, qui sont attirés par la France, sa culture, sa langue, son histoire et le mode de vie de ses habitants, de passer quelques jours, semaines ou même quelques mois dans une famille française, sélectionnée pour sa convivialité et sa disponibilité.

PRINCIPE :

Intercambios France Espagne propose à des familles d'accueillir chez elles, contre rémunération et selon sa disponibilité, un(e) Espagnol(e), désireux de pratiquer la langue et de découvrir un mode de vie différent du sien.

Trois formules d'accueil sont proposées :

- ✓ **Formule P : séjour en Pension complète :**

Le repas de « midi » peut être emporté (panier-repas), ou peut être pris à la maison, avec les hôtes d'accueil. Cette formule convient particulièrement aux plus jeunes de nos participants.

- ✓ **Formule 1/2 P : séjour en Demi-pension :**

Chambre, petit déjeuner et dîner. Quartier libre pour les repas de midi. Convient bien aux étudiants et adultes.

INSCRIPTION AU PROGRAMME :

« FAMILLE FRANCAISE D'ACCUEIL »

Une famille, ou une personne majeure s'inscrit comme famille française d'accueil d'hôtes espagnol(e)s payant(e)s en remplissant un bulletin d'inscription et en le retournant à Intercambios France Espagne.

En fonction des critères définis dans le bulletin d'inscription, des historiques des accueils et des visites des lieux d'accueil, Intercambios France Espagne accepte ou refuse l'inscription. Dans tous les cas Intercambios France Espagne accuse réception du bulletin d'inscription en précisant son acceptation ou son refus.

A tout moment, une famille inscrite comme famille d'accueil peut demander le retrait de son inscription.

AVANT D'ACCUEILLIR UN HOTE

Lorsqu'Intercambios France Espagne enregistre l'adhésion d'un hôte payant espagnol dont les critères sont susceptibles de correspondre aux critères définis par la famille d'accueil, alors Intercambios France Espagne soumet l'accueil à la famille qui accepte ou refuse la proposition. Si la famille d'accueil accepte l'offre d'Intercambios France Espagne, alors Intercambios France Espagne transmet les coordonnées de la famille d'accueil à l'adhérent concerné. L'adhérent se met en contact avec la famille.

PENDANT L'ACCUEIL :

Intercambios France Espagne joue le rôle d'intermédiaire entre l'hôte payant et la famille d'accueil pour que le séjour soit une réussite pour les deux parties.

La famille d'accueil reçoit son hôte et le prend en charge, en pension complète la première journée quelque soit la formule choisie. Intercambios France Espagne :

- ✓ veille au bon déroulement du séjour,
- ✓ est à la disposition des deux parties,
- ✓ peut rendre visite à la famille d'accueil.

INDEMNITES :

Intercambios France Espagne perçoit les indemnités des hôtes avant leur départ pour la famille d'accueil. Ensuite Intercambios France Espagne verse, à la famille d'accueil la moitié du montant total correspondant au séjour une fois que l'hôte est accueilli, et le solde en milieu de séjour. Pour les séjours dits « longue durée » (durée supérieure à un mois) les indemnités seront étudiées au cas par cas en fonction de l'hôte, la famille d'accueil et de la formule choisie.

TARIF 2017 séjour d'une durée inférieure à 4 semaines

Formule P : séjour en Pension complète :42 € par nuit

Formule 1/2 P : séjour en Demi-pension :36 € par nuit

ANNULATION

Si l'adhérent annule son séjour lorsqu'une famille d'accueil a été réservée et le montant du séjour versé à Intercambios, 75% seront remboursés à l'adhérent et 25% seront versés à la famille en dédommagement.

CONFIDENTIALITE DES INFORMATINS :

Intercambios France Espagne reçoit et enregistre le bulletin d'inscription d'une famille d'accueil. Intercambios France Espagne s'engage à garder ces informations « confidentielles ». Elles sont utilisées uniquement par Intercambios France Espagne en regard des critères de ses adhérents. Lorsqu'une famille a donnée son accord à l'accueil d'un hôte payant Espagnol, Intercambios France Espagne communique à cet hôte uniquement les coordonnées de la famille.

Intercambios France Espagne s'engage à ne pas mettre en ligne le bulletin d'inscription des familles d'accueil et de ses adhérents.

DROIT APPLICABLE ET COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

L'inscription et tous les actes qui en découlent sont exclusivement régis par la loi française. Toutes contestations auxquelles peuvent donner lieu l'inscription et les actes qui en découlent sont de la compétence exclusive des tribunaux de Bayonne (64), même en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de référé.

RESPECT DES LIBERTES

En accord avec la réglementation française de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), il est précisé que :

- ✓ Les personnes qui remplissent un formulaire d'inscription voient leurs informations intégrées dans une base de données privée, non consultable.1
- ✓ Que la fiche d'un inscrit peut être modifiée ou supprimée à tout moment sur demande de celui-ci.
- ✓ Que la capture des informations nominatives pour enrichir des bases de données à des fins commerciales ou publicitaires est interdite.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous droits réservés. Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement d'Intercambios France Espagne, par quelque procédé que ce soit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-1 à L335-7 du Code de la propriété intellectuelle. L'article L 122-5 du même code n'autorise que les copies pour reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non à une utilisation collective, les seules dérogations admises portent sur des usages pédagogiques ou scientifiques à condition que le nom de l'auteur et la source soient clairement précisés.